

## PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

ET LE VINGT MARS

**Par-devant moi, Aline GACHET, Commissaire de Justice associée au sein de la SAS JURIS QUINCONCES, Société titulaire d'Offices de Commissaires de Justice ayant son siège social 2, place des Quinconces à BORDEAUX (33000), exerçant en son Office à la résidence de Bordeaux, soussignée.**

### A COMPARU :

**BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, Société au capital de 546 601 552 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 097 902, dont le siège social est 1, Boulevard Haussmann 75009 PARIS, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de BNP PARIBAS INVEST IMMO**

Ayant pour avocat Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat au barreau de Bordeaux, Avocat de la SCP JOLY – CUTURI – WOJAS Avocats Dynamis Europe, 27, rue Boudet CS 32048 – 33001 BORDEAUX CEDEX,

Elisant domicile au Cabinet dudit Avocat, se constituant sur les présentes.

**EN VERTU :**

D'un acte notarié en date du 12 avril 2007 reçu par Maître Nicolas DESCHAMPS, Notaire à SAINT EGREVE, définitif.

**QUI M'A EXPOSÉE :**

Qu'une procédure de saisie-immobilière est diligentée :

**Portant sur :**

Un appartement sis à LE VERDON SUR MER (33), 15 rue Ausone, 45 chemin de Grayan, cadastré section AY numéro 194, AY numéro 216, AY numéro 218, AY numéro 220, AY numéro 222, AY numéro 269, AY numéro 270, AY numéro 271 pour une contenance totale de 1ha 64a 24ca et notamment les lots :

- 8 et les 105/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
- 125 et les 4/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Qu'il lui importe de faire dresser un procès-verbal descriptif de ce bien immobilier désigné ci-dessus.

C'est pourquoi, je suis requise.

Déférant à cette requête, je me suis rendue sur les lieux,

**OÙ J'AI CONSTATÉ CE QUI SUIT :**

Ce jour, à **15H50**, je me rends à **LE VERDON SUR MER (33123), 15 rue Ausone, 45 chemin de Grayan**, accompagnée de l'EURL HAFID, serrurier (coût 300.00 euros TTC), de Madame Pascale VERRIERE et Monsieur Pierrick MOUSSEAUX, témoins (coût 30.00 euros).

Le bien immobilier saisi fait partie de la Résidence LA POINTE DU SOLEIL sise 21 rue Ausone à LE VERDON SUR MER (33).

Les copropriétaires de cette résidence forment le syndicat des copropriétaires du Domaine du Phare – 21 rue Ausone – 33123 LE VERDON SUR MER.

**SAS JURIS QUINCONCES**  
**Didier FAUVEL associé**  
**Aline GACHET – Marie-Caroline MIGNOT**  
**Commissaires de Justice associées**  
**2, place des Quinconces**  
**33000 BORDEAUX**  
**Tél 05 56 52 16 23**  
**huissier.fauvel@orange.fr**  
**www.fauvel-huissier-33.com**  
**URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64**

Le bien immobilier saisi consiste en un appartement T2 duplex situé dans le bâtiment B, portant le numéro B14 (lot n° 08), avec une parcelle de terrain à usage de jardin et un parking extérieur portant le numéro 54 du plan (lot n° 125).

Le plan de la résidence est reproduit ci-dessous afin de permettre de situer le bien n° B14.



- **Appartement T2 duplex situé dans le bâtiment B, portant le numéro B14 :**



Une porte vitrée en aluminium thermo laqué permet d'accéder au logement.

Volet extérieur en bois peint.

A droite de l'entrée, une terrasse carrelée, en mauvais état.

**Pièce principale (séjour/cuisine) :**

Le sol est carrelé.

Les murs sont peints.

Plafond lambris bois.

Sur la droite, compteur électrique avec disjoncteur.

En plafond, un plafonnier.

Deux fenêtres en PVC, simple battant, double vitrage.

Un convecteur électrique de marque THERMOR.

Une kitchenette avec plan de travail, évier inox simple bac simple paillasse avec robinet mélangeur eau chaude-eau froide sous lequel il y a des tiroirs et des placards.

Un lave-vaisselle.

Un réfrigérateur TOP.

Sur la droite, une colonne ouvrant à deux portes réservant le cumulus.

Un emplacement à micro-ondes.

Une hotte.

Une plaque à induction 4 points de chauffe.

Une VMC.

A gauche de la hotte, une applique murale.

Dimensions approximatives :  $(3.48 \times 5.10) - (0.85 \times 2.30) = 17.75 - 1.96 = \underline{\underline{15.79 \text{ m}^2}}$ .



Un escalier en bois permet d'accéder à l'étage.

**Couloir :**

Sol parquet flottant.

Murs peints.

Plafond peint avec un plafonnier et une trappe d'accès.

Dimensions : 1.85 m x 0.82 m = **1.52 m<sup>2</sup>**.



**WC :**

Sol parquet flottant.

Murs peints.

Plafond peint.

En plafond, un plafonnier.

Une cuvette émaillée avec double abattant plastique et chasse d'eau à deux vitesses.

Dimensions : 1.56 m x 0.82 m = **1.28 m<sup>2</sup>**.

SAS JURIS QUINCONCES  
Didier FAUVEL associé  
Aline GACHET – Marie-Caroline MIGNOT  
Commissaires de Justice associées  
2, place des Quinconces  
33000 BORDEAUX  
Tél 05 56 52 16 23  
huissier.fauvel@orange.fr  
www.fauvel-huissier-33.com  
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64



**Chambre :**

Sol parquet flottant.

Murs peints.

Plafond peint.

En plafond, un plafonnier.

Une fenêtre en PVC, double vitrage.

Un convecteur électrique.

Dimensions : 2.62 m x 2.70 m = **7.07 m<sup>2</sup>**.



**Salle de bains :**

Sol parquet flottant.

Murs peints.

Plafond peint.

En plafond, douille et ampoule.

Sur la droite en entrant, un placard mural ouvrant à deux portes coulissantes contenant des étagères.

Un convecteur électrique.

Un lavabo émaillé blanc, avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide et placard en dessous.

Une glace miroir.

Une linolite avec deux ampoules.

Une baignoire émaillée blanc, avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide, flexible chromé, inverseur bain/douche et pommeau de douche.

Au-devant de cet espace, le mur est carrelé.

Une VMC.

Dimensions approximatives :  $(2.63 \times 0.84) + (1.78 \times 0.61) + (0.77 \times 0.88) + (0.62 \times 0.80) = 2.21 + 1.09 + 0.68 + 0.50 = \underline{\underline{4.48 \text{ m}^2}}$ .

**Surface totale habitable approximative : 30.14 m<sup>2</sup>.**

**Je termine mes constatations ce jour à 17H00.**

**SAS JURIS QUINCONCES**  
**Didier FAUVEL associé**  
**Aline GACHET – Marie-Caroline MIGNOT**  
**Commissaires de Justice associées**  
**2, place des Quinconces**  
**33000 BORDEAUX**  
**Tél 05 56 52 16 23**  
**huissier.fauvel@orange.fr**  
**www.fauvel-huissier-33.com**  
**URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64**

Le syndic est la société VINDICIS sise 25 rue Grande – BP 128 – 04101 MANOSQUE.

En foi de quoi, j'ai de tout ce qui précède dressé le présent Procès-Verbal de Constat, pour servir et faire valoir ce que de droit.

### **DONT PROCÈS-VERBAL.**

#### COUT DE L'ACTE

DROITS FIXES	367.96
FRAIS DEPLACEMENTS	7.67
Total soumis	375.63
TAXE VALEUR AJOUTEE	75.13
Coût de la présente	450.76€

Aline GACHET

